

# JO : La flamme à l'épreuve

PAGE 3

CAHIER ÉCONOMIE

**Le business de  
l'éco-tourisme**

PAGES 7 ET 8

ENVIRONNEMENT

**Bordeaux et  
Ramallah s'associent**

PAGE 13



## L'éducation, parent pauvre de la justice

Une association chargée de la réinsertion des condamnés vient de déposer le bilan. En cause, le recul des mesures éducatives dans les tribunaux.

« C'est la pire situation financière de notre histoire ». Alain Bastin est effondré. En 2007, le déficit de son association s'élevait à 254 000 euros. « A la suite du dépôt de bilan, nous avons déjà engagé cinq licenciements ». L'Association de réponses éducatives et sociales dans le champ judiciaire, l'ARESCJ, est mandatée par le ministère de la Justice. Elle intervient auprès des magistrats pour aider à la réinsertion des personnes incarcérées. « Nos actions sont financées par des frais de justice » précise Alain Bastin. « Dans ce domaine d'activité, nous sommes la première association de France ». Pourtant, les éducateurs ont de moins en moins d'affaires à traiter. « En deux ans, nos mesures de contrôle judiciaire ont baissé de 25 % ». En cause, les procédures de comparutions immédiates qui se multiplient depuis 2006, au détriment des mesures d'accompagnement social. D'autres activités de l'association sont également touchées par ces difficultés financières. Le centre d'hébergement et de réinsertion sociale, qui emploie sept personnes, devrait bientôt fermer. « L'administration pénitentiaire ne peut plus prendre en charge les placements extérieurs » regrette Alain Bastin. « On a dû refuser 52 détenus car le centre ne compte que 20 places ». L'association dénonce un fonctionnement judiciaire fermé sur lui-même.

### CONCURRENCE DÉLOYALE

Plutôt que de confier des missions éducatives aux associations, les tribunaux font appel à des collaborateurs occasionnels pour accélérer les procédures de « médiation pénale ». Ces délégués, nommés à titre personnel par le procureur, sont recrutés parmi d'anciens policiers ou magistrats à la retraite. « Ils travaillent en toute illégalité car ils sont rémunérés mais pas déclarés », s'indigne Alain Bastin. « Le ministère de la Justice est le premier employeur au noir ». La situation n'est pas nouvelle. Depuis huit ans, les associations ne cessent d'interpeller le Garde des Sceaux. « Il n'y a aucune volonté politique pour l'éducatif », se désespère Alain Bastin. « Même à l'École de la magistrature, sur dix-huit mois de formation, une seule journée est consacrée aux mesures alternatives à la prison ». Décidément, la justice est bien mauvaise conseillère d'éducation.

JONATHAN LANDAIS



Alain Bastin, le directeur de l'association qui doit licencier cinq travailleurs sociaux. Photo J. L.

## Un père de famille kurde menacé d'expulsion



Les manifestants ont protesté une demi-heure devant la préfecture de Gironde. Photo A. M.

Cela fait quatre ans que Muhlis Altun et sa famille vivent en France. Lui est un salarié déclaré. Sa femme apprend le français et ses enfants sont bons élèves. Mais depuis deux semaines, Muhlis Altun est enfermé, en attente d'expulsion parce qu'il n'a pas de papiers. Un peu plus de 200 personnes se sont rassemblées lundi pour lui manifester leur soutien.

Devant la préfecture de Gironde, les associations, syndicats et comités de soutien ont répondu présents afin de protester contre l'interpellation d'un sans-papier. Muhlis Altun, turc d'origine kurde, a été arrêté le 26 mars dernier et placé au centre de rétention administrative : une sorte de prison pour futurs expulsés. Depuis, il mène une grève de la faim. Ces derniers mois, deux demandes d'audience par courrier sont restées sans réponse. La semaine dernière, Alain David, maire de Cenon, et Conchita Lacuey, députée-maire de Floirac, sont intervenus personnellement auprès du préfet. Lundi, les manifestants ont directement fait la demande à la préfecture. En vain.

### ON ACHÈVE BIEN LES PERSONNES INTÉGRÉES

Muhlis Altun est arrivé en France il y a quatre ans. Il a trouvé un emploi de maçon dont le revenu est déclaré. Condamné en Turquie pour militantisme, il retournera en prison s'il est expulsé. Aujourd'hui, il est enfermé dans le sous-sol de l'Hôtel de ville et laisse dans le trouble sa femme et leurs trois enfants. Les deux premiers sont scolarisés à l'école Jean Jaurès de Cenon. Le petit dernier, âgé de 18 mois, est né en France. Entre les efforts de la mère pour apprendre la langue, la durée de résidence importante et la scolarisation des enfants, la famille Altun remplit pourtant tous les critères de régularisation requis par la circulaire en vigueur.

### ACCÉLÉRATION DES INTERPELLATIONS

La foule venue manifester est multiple : parents d'élèves, militants ou camarades de classe des enfants de Muhlis Altun. Hana, 14 ans et élève au collège Jean Jaurès déclare : « Ça nous fait du mal de voir la famille comme ça, c'était important de venir ». Au mégaphone, Mme Znouba, membre du comité de soutien, témoigne de la situation : « J'ai trouvé un homme fatigué, amaigri. Il faut rendre M. Altun à ses enfants ! ». Son état inquiétant a d'ailleurs nécessité l'intervention d'un médecin d'urgence et d'un pompier. Muhlis Altun n'est pas le seul concerné par l'intransigeance préfectorale. Depuis quinze jours, un Congolais, père de trois enfants eux aussi scolarisés, est enfermé dans ce même centre. Vendredi, un Algérien a été interpellé alors même qu'il venait à la préfecture faire une demande de régularisation. Pour Gérard Clabé de Réseau éducation sans frontières, « la préfecture témoigne son intention de faire mal, de ne pas reculer devant la destruction de familles ».

ANTOINE MAIRÉ



www.michaelski.com

Elle est dans sa période « j'attire les extincteurs ». La flamme olympique, en plein tour du monde, devient la cible préférée des opposants à la dictature chinoise. Lundi, à Paris, c'est la vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France, Mireille Ferri (Verts), qui a été arrêtée avec l'un de ces engins dans les mains. La veille, à Londres, deux manifestants ont réussi à dégoupiller le leur, dans une vaine mais spectaculaire projection de brume blanche. « Le procédé est ridicule », commente Patrick Hude, président du Comité départemental olympique et sportif de la Gironde. « C'est du show, comme tout ce qui tourne autour des JO aujourd'hui », poursuit Jean-Pierre Dubois, président de la Ligue des Droits de l'Homme. Mais ils l'affirment tous deux : « le pire serait de se taire. Et ça peut provoquer une prise de conscience ». Car voilà, la flamme des Jeux, c'est tout un symbole. La lumière, la chaleur, la civilisation (finie la viande crue) : rien que du positif parmi les valeurs auxquelles elle renvoie. Elle parcourt près de 140 000 km cette année, et beaucoup pensent que rien ne saurait l'éteindre.

### EMBRASÉE PAR LE SOLEIL

La flamme olympique naît du soleil même, de la brûlure des rayons recueillis dans un grand miroir parabolique en forme de saladier. Une fois allumé, normalement, plus rien ne doit empêcher le flambeau de porter son message de paix. Ses cartouches de propane brûlent pendant vingt minutes. Le propane est à la fois moins polluant que d'autres combustibles, comme l'essence ou le kérosène de l'avion qui balade la torche, et il est doté de cette incroyable propriété : sa flamme reste visible pour les caméras et appareils photo, même par un soleil aveuglant.

### RÉSISTANTE

Des vents de 65 km/h n'en viendraient pas à bout. La flamme défie des précipitations de 50 mm en une heure, soit l'équivalent des pluies tombées à Bordeaux au mois de février. Exceptionnellement, elle acceptera un coup de pouce en mai prochain, si tout se passe comme prévu, pour grimper à 8 844 mètres, au sommet de l'Eve-rest : ses recharges contiendront aussi de l'oxygène. Dans l'avion, elle est maintenue sous cloche, comme une lampe de mineur. Les différents modes de transport représentent autant d'épreuves à surmonter. Pour les Jeux de Sydney, en 2000, une biologiste marine lui fait passer quelques minutes sous l'eau, le temps de passer la Grande barrière de corail australienne. Prouesse qui a demandé neuf mois de recherche à une équipe de chimistes. Dans les années 90, la flamme prend le Concorde et saute en parachute. En 1976, elle est même dématérialisée. Son énergie transformée en

## Cinq façons de l'éteindre

Aujourd'hui, c'est votre ville qu'une bande d'apprentis pyromanes a choisie pour parader. Une horde de militants aux airs belliqueux se masse dangereusement sous vos fenêtres. Proceci, anti-cela, peu importe. Pour vous, un seul objectif : éteindre la flamme de la discorde. Imprimatur vous propose différentes méthodes originales pour ne pas vous faire choper avec un banal extincteur.

**1** Le **subterfuge** : Mettez à profit ce déguisement de jogger flambant neuf qui encombre votre penderie depuis quinze ans. Dans vos nouveaux atours, mêlez-vous à la légion des bénévoles qui jalonnent le parcours olympique et approchez-vous en petite foulée de l'ennemi. Attention, une fois la flamme atteinte, de réelles aptitudes au sprint ne sont toutefois pas superflues.

La **voie des airs** : pour ceux qui ont le porte-monnaie bien rempli, la solution la plus efficace est sans conteste celle du Canadair. Avec une capacité de 6 140 litres, aucune flamme ne peut lui résister. Pour cela, il vous faudra donc contacter l'entreprise Bombardier et lui faire un chèque d'environ 25 millions de **2** dollars. Avis aux mécènes !

L'**explosive** : prenez du décolorant pour cheveux, faites-le bouillir afin d'en extraire le peroxyde d'hydrogène, ajoutez-y de l'acétone. Puis versez-y goutte à goutte de l'acide sulfurique. Laissez sécher deux heures **3** et demi et c'est parti. Avec le souffle de l'explosion, la flamme s'éteindra immédiatement.

La **voie légale** : Epluchez les arrêtés municipaux de votre ville. Vous ne manquez pas, tôt ou tard, de tomber sur la merveille qu'il vous faut. Les écrits de 1 657 sont limpides : « Sera soumis aux fers qui brandira un objet enflammé dans l'enceinte de la cité sans en référer **4** à sa majesté le Roy ». Harnachez-vous et pourfendez les marauds qui insultent votre bon seigneur.

La **métaphorique** : prenez un mari à la quarantaine bedonnante, mettez-le devant un match de foot avec une bière à la main, faites-lui oublier systématiquement de rabattre la lunette des toilettes et de descendre les poubelles : un vrai tue l'amour... **5** La flamme conjugale s'éteint mais, malheureusement, avec très peu de retentissement sur la scène internationale.

CATHY COLIN, ISABELLE HALLIEZ ET STÉPHANE RAES  
ILLUSTRATION DE MICHAELSKI

impulsions électriques, transmises depuis Athènes par satellite, la torche est enflammée à Montréal par des rayons laser. De quoi créer un mythe. Avant cette semaine, la combustion ne s'est interrompue qu'en deux occasions. Des vents très violents, en 1976 et en 2004, donnent son quart d'heure de gloire à la flamme de secours réglementaire. Et puis, le relais de Paris, ce lundi, a vu le flambeau éteint deux fois par les autorités. Moins noble que le souffle divin.

# Haro sur la flamme

Echauffourées à Paris et Londres au passage de la flamme olympique. Pour frapper fort, les opposants au régime chinois s'en prennent au feu sacré des Jeux. Mais attention, la flamme a la peau dure.

**Les cours du soir** sont aussi vieux que la soif d'apprendre. Mais certains sont plus étonnants ou surprenants que d'autres. Petite liste non exhaustive à l'intention des orphelins du savoir.

## Et si on commençait par un cours de tricot ? Pour se lancer dans le chandail fait maison, on peut choisir la solution perso.

**On achète** *Le tricot pour les nuls*, (un best-seller de l'édition, soit dit au passage) et l'on s'initie tout seul dans son coin. Ou alors, démarche plus conviviale, on peut partir à la recherche d'une école et d'un prof. Coup de chance, l'option est disponible à Bordeaux, et c'est Bergère de France qui s'y colle. L'établissement propose des cours à l'année, y compris pour les grands infirmes de la maille à l'endroit/à l'en-

tion que les autres. Le positionnement adéquat des aiguilles est plus important pour elle que la dernière joke à la mode sur les robes de Carla en Angleterre. Mais grâce aux précieux conseils des profs ou même des autres élèves, la valeureuse petite main progresse : ses mitaines devraient être opérationnelles pour la sortie ski de Noël.

### JOUER : UN JEU D'ENFANT

Un peu de détente maintenant. On pourrait par exemple sortir le jeu de Mah-jong. Mince, où est passée la notice ? Et... qui est encore capable d'en interpréter les subtilités ? On n'a pas encore commencé à jouer qu'on se chamaille déjà sur qui doit commencer ; sens des aiguilles d'une montre, sens inverse ? Et en cas de litige au cours du jeu, rebelote : on ressort l'obscur petit feuillet et on cherche désespérément une réponse à sa question. On s'y perd... A qui le tour déjà ? Et on en oublie que c'est un jeu et qu'on doit avant tout s'amuser. Heureusement, Ze Zem est là. Ze Zem, c'est un café où l'on peut retrouver le plaisir des défis entre amis, sans prise de tête. Car on tend à l'oublier, des jeux, il n'y en a pas que pour les enfants, loin de là. Thomas, ingénieur en biologie de formation, a eu la révélation

un soir d'hiver, sur un bateau, en pleine tempête : ouvrir un café où l'on pourrait venir jouer et découvrir des univers qui sortent de l'ordinaire. Cette année, Ze Zem fête ses six ans et, sur ses étagères, il y a près de 600 jeux à disposition. Tous testés et triés, tous des « jeux d'auteur » auxquels vous n'avez sûrement jamais joué.

A deux ou en groupe, l'après-midi ou en soirée, confortablement installés dans un des petits coins aménagés, vous commandez un verre... Reste à s'emparer d'une boîte sur la pile. Vous êtes perdus ? Normal, Ze Zem a pour ambition de vous faire découvrir autre chose que le Monopoly et les échecs. Laissez-vous guider par

les questions de Thomas et Ro-Du mardi au dimanche 14 h-2 h  
Ze Zem, 12 rue saint James, Tél. : 05 56 51 00 21

### FRANCHIR LE MUR DU SON

« Fermer les yeux et ouvrir grand ses oreilles, laisser son imagination divaguer au fil des voix et des sonorités ». Voilà ce que propose l'association « Est-ce que t'entends ce que je vois ». Il ne s'agit pas de musique, ni même de radio. Ni l'un ni l'autre mais un peu des deux : de la création sonore. On enregistre des bruits de rue, des bruits de cuisine, des bruits du quotidien...

Le studio est un peu particulier. L'ingénieur du son s'appelle Blandine et c'est chez elle, près de la Grosse cloche, que ça se passe. C'est là que l'association est née, il y a un an. Une piaule, un ordinateur, un peu de matériel audio, l'essentiel est là. Blandine a tout ce qu'il faut pour franchir le monde du son.

L'association est toujours ouverte aux collectionneurs d'ambiances, aux organisateurs de sessions d'écoute, aux reporters de la vie ordinaire. Elle est bien entendu aussi ouverte à ceux qui veulent apprendre. Blandine enregistre les sons qui l'entourent depuis onze ans. Une expérience qui lui permet aujourd'hui de conseiller, d'aiguiller le néophyte. « Les débutants peuvent apprendre les techniques du montage, du commentaire, de la prise de son, précise Blandine.



Virginie Wojtkow



Amélie Baron

C'est totalement informel et personnalisé : chacun vient chercher ce qu'il souhaite ». Musiques, dialogues, silences, scènes de

Atelier de création sonore, «est-ce que t'entends ce que je vois». [www.estceque.blogspot.com](http://www.estceque.blogspot.com)  
Manifestation sonore au Samovar, rue Camille-Sauvageau, le 20 avril à 16 h.

### PRENDRE LANGUE

Près de la porte Cailhau, à deux pas des quais, un bar associatif de « conversation en langue étrangère » accueille toutes les langues bien pendues qui lui rendent visite. C'est une sorte d'auberge espagnole à la sauce bordelaise qui invite ceux qui veulent vraiment progresser dans un idiome autre que le leur. Du sang italien dans les veines et des rythmes chiliens dans les oreilles, Sonia Salem, la patronne, rêvait d'un endroit où l'on parlerait toutes les langues. Mission réussie avec Blablabylyne : anglais, italien, chinois, portugais, espagnol, arabe, japonais, brésilien, français et russe... A l'apéro ou au

Au 9 rue du Palais de l'Ombrière, conversation du lundi au jeudi, inscription obligatoire au 06 19 42 37 66. 11 euros la première séance, puis 80 euros pour 10 conversations, valable 3 mois.

tea time, les langues se délient. Autour de tapas-bière, ou de gâteaux-thé, selon les horaires, on partage autant de sa vie privée qu'on progresse en langues étrangères. Des rencontres, des amis... et plus si affinités. Comme dans le film de Cédric Klapisch, l'ambiance auberge espagnole pousse à l'intimité. Et les formateurs, qui dirigent la conversation dans leur langue maternelle, participent au côté chaleureux et érudit de l'entreprise.

### DÉGUSTER EN CONNAISSANCE DE CAUSE

On est très clair à l'Ecole du vin : « Nos cours sont destinés à un public de consommateurs ou d'amateurs qui boivent régulièrement du vin mais ne savent pas en parler. Il est important qu'ils comprennent pourquoi ils aiment ou n'aiment pas tel ou tel château ». Certes. Mais, si on n'y connaît vraiment rien ? Alors, le mieux est de s'inscrire en « premier niveau de cours d'œnologie ». Au programme : les clefs de la dégustation pour faire enfin la différence entre un Pessac 1998 et un Médoc de l'année. Et c'est aussi l'occasion d'apprendre à maîtriser toute une gamme de termes techniques pour juger en professionnel et acheter en habitué. Pour apprendre à allier mets et vins, il faudra attendre les niveaux suivants.

Assis au bord d'une table d'expérimentation carrelée et compartimentée avec des

cloisons, type labo de chimie, on apprend les senteurs, le processus de vinification et le mélange des arômes. Encadré par des œnologues ou des sommeliers, on est certain de progresser en toute sécurité. Seul bémol : si les cours intéressent un public de « 20 à 60 ans », ils restent relativement chers. De 124 à 290 euros par session de trois cours.

Ecole du vin, 3 cours du 30-juillet, informations au 05 56 00 22 85

DOSSIER RÉALISÉ PAR AMÉLIE BARON, LAURA HUYGUE, VIRGINIE WOJTKOWSKI ET MAXIME MEYER



Virginie Wojtkowski



Laura Huyghe

## Film ethno : un festival de croyances

La 13<sup>e</sup> édition des Journées du film ethnographique annonce une semaine consacrée à la « crise de foi », à partir du 8 avril. Tout un programme.

Tout est parti d'une discussion à propos de la date de clôture du festival : peut-on vraiment clore un événement un 13 avril ? Superstitions, pratiques religieuses ou légendes, les croyances se sont vite imposées comme thématique phare de ces journées, organisées par les membres de l'association l'Autre.

Choix éditorial : la diffusion le même jour des *Chemins de la Baraka* et de *Jesus Camp*. Si la projection du premier a été retenue, c'est pour explorer d'autres pistes que celles, très critiques, proposées par les films qui sortent actuellement aux Pays-Bas sur les dérives de l'islam. Pour Marine, la présidente de la manifestation, « toutes ces réalisations vont dans le même sens. Et les musulmans ne sont pas tous forcément intégristes. C'est seulement l'interprétation que les hommes font des croyances qui les rendent dangereuses ».

Les chemins de la Baraka suit la longue et rude marche de pèlerins marocains qui vont dispenser la Baraka, la bénédiction divine, dans une région déshéritée du pays. Message d'espoir, « contre une médiatisation à outrance des faits qui stigmatise l'islam ».

*Jesus Camp* de Rachel Grady, récompensé l'an dernier par l'Oscar du meilleur documentaire, aborde le côté sectaire des camps évangélistes aux Etats-Unis. Sur fond de propagande politique, il dénonce l'embrigadement des enfants dans la religion quand celle-ci tutoie l'extrémisme. « On passe *Jesus Camp* et *Les chemins de la Baraka* en même temps pour montrer deux manières de vivre sa foi : l'une sectaire et l'autre qui prouve que croire peut être porteur d'espoir. »

Tout comme *Jesus Camp*, le long-métrage *Prophète(s)* de Damien Mottier traite des dérives des croyances à travers la rencontre entre un Français évangéliste d'origine ivoirienne et un prophète qui devient son père spirituel. Une programmation qui met en évidence deux manières tout aussi différentes d'évoluer d'une simple dévotion au fanatisme. Peut-être parce que derrière chaque forme de sectarisme se cache un individu à la recherche de quelque chose. Et ça, Marine en est convaincue, « On croit tous en quelque chose, je ne pense pas qu'il y ait une perte de croyances en Occident, mais plutôt qu'elles se sont éparpillées entre la science, les mythes séculaires ou les religions. On peut croire en l'Homme aussi. C'est déjà pas mal. »

MÉLANIE FAVREAU

## L'émotion des géants

La onzième édition du festival européen du court-métrage propose en nouveauté cette année, une sélection de films tournés uniquement en format numérique. C'est une narration classique et humble, « *En pays éloigné* », tournée en 35 mm, qui a retenu l'attention de la rédaction.

Entre souvenirs et non-dits, Simon est de retour au village. Le retour du fils. Pas le prodigue. Le taulard plutôt. Dans cette petite localité des Flandres, le silence protège la famille du déshonneur. Surtout ne pas faire mauvaise impression. La fête annuelle bat son plein et tout le monde veut s'amuser à l'ombre des géants. Ces figures de bois et d'osier, hautes de cinq mètres, représentent des héros imaginaires ou des personnages historiques. Ils sont les étendards du plat pays.

A la mort du père, Simon n'a pas supporté. Il s'est retrouvé à Fleury-Mérogis. Rémi, le frère, est resté. Il a tenu le coup. Il s'est occupé de la mère. Il a pris ses responsabilités. Alors, quand tout le monde accueille Simon les bras ouverts, malgré la honte qu'il inspire à la famille, Rémi n'arrive pas à comprendre. « Tu as toujours tout fait pour lui, tout. Tu as vu le résultat ? Pourquoi il aurait changé ? » lance-t-il à leur mère, prête à pardonner. C'est le propre d'une mère d'espérer toujours. Mais les comptes se régleront entre les deux frères, à l'intérieur du géant, comme lorsqu'ils se cachaient, enfants, pour manger des friandises.

Vero Cratzborn livre, avec ce drame, un tableau touchant. A la manière des peintres flamands, elle colore des lieux où le ciel est bas et lourd. La tradition locale du porté de géant est une métaphore pour dire ce qui unit une famille, des frères, un couple. Deux hommes s'engouffrent dans le ventre en osier. Sur leurs épaules, 140 kilos. Celui qui se place derrière ne voit pas, et doit suivre les pas de l'autre. Au moindre faux pas, la fragilité du géant est révélée au yeux de tous. C'est la confiance qui anime ces figures de carnaval. Un temps pour les retrouvailles.

ANTOINE DELPIERRE

A l'UGC Ciné Cité de Bordeaux, jeudi et vendredi à 19 h. Au menu, une quinzaine de court-métrages français et européens sélectionnés par l'association Extérieur Nuit.

### sommaire

9. Le low cost atterrit à Bordeaux

10. Photo Station, victime du numérique

11. Zones franches : bilan mitigé

# Le tourisme se met au vert

Les voyageurs ont désormais la culture écolo en ligne de mire : ils auraient tort de s'en priver, les touristes en redemandent.

DOSSIER RÉALISÉ PAR AMÉLIE BARON, RAPHAËL BURGOS ET FRANÇOIS GOULIN

Les tours-opérateurs se targuent aujourd'hui de promouvoir une nouvelle façon de voyager : le tourisme responsable. Les agences et leurs offres « *de pure aventure* » ont été gagnées peu à peu par la volonté de proposer des voyages qui ont du sens, inscrits dans l'économie locale. Cette soudaine préoccupation vient d'un constat désormais évident : le tourisme pollue. Il représente aujourd'hui 6 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub> et cette part augmente. Pire, les régions qui reçoivent le plus de visiteurs sont les plus menacées par les changements climatiques. L'activité touristique scie donc la branche sur laquelle elle est assise. D'où la multiplication des initiatives visant à limiter les dégâts.

Non contents de contribuer à l'essor d'un « éco-tourisme », ces voyageurs d'un nouveau genre offrent à leurs clients le choix de participer financièrement au développement durable. A l'agence Voyageurs du monde, les touristes sont libres de faire un don au Geres, le Groupe énergies renouvelables et solidarité. Cette association à but non lucratif, fondée il y a plus de trente ans, propose, depuis 2004, de réinvestir ces sommes dans des projets environnementaux concernant les régions les plus menacées. Cette initiative a permis, par exemple, au Cambodge, d'éviter l'émission de 180 000 tonnes de CO<sub>2</sub>, par le financement d'équipements de cuisson économes.

>> Malheureusement, la fibre écologiste dont font preuve les touristes dans le choix d'un tour-opérateur « responsable » s'arrête ici : la compensation volontaire d'émission de CO<sub>2</sub> ne marche pas sur le terrain. Seuls 0,2 % des clients de Voyageurs du Monde passent à l'acte et financent les démarches environnementales. « Et puis, pour des raisons fiscales, le tour-opérateur ne peut encaisser directement cet argent. Il faut demander aux clients d'aller payer sur le site de l'organisme compensateur », se désole Jean-François Rial, PDG du groupe. Même l'importante déduction fiscale, 65 % du don, n'incite pas outre mesure ces touristes soi-disant solidaires. Un aller-retour Paris-New Delhi équivaut à 2,90 tonnes de CO<sub>2</sub>. Les compenser auprès du Geres ne coûterait que 70 euros, seulement 23 euros après abattement fiscal...

**ÉTHIQUE ET LUCRATIF**

Les tours-opérateurs apparaissent cohérents dans leurs démonstrations d'une activité soucieuse de la nature. Certains veillent à compenser la pollution émise lors des déplacements de leur personnel. Le groupe Voyageurs du Monde, labellisé « tourisme responsable », verse ainsi chaque année environ 70 000 euros au Geres. La « vague verte » a déferlé sur un secteur du tourisme où l'image prime. La dimension éthique de cette nouvelle façon de voyager comporte des limites. C'est plus l'impact positif que

le réel engagement qui semble motiver les routards en herbe. Un respect affiché pour notre planète dont profitent aussi les agences de voyages. En 2006, les résultats du groupe Voyageurs du monde, coté en bourse, s'élevaient à 3,5 millions d'euros. Des bénéfices remarquables comparés aux sommes reversées pour la sauvegarde de l'écosystème planétaire.



Desin François Goulin

## Une nuit dans les arbres

Comment mieux prendre conscience de la vie de la forêt qu'en passant une nuit perché au cœur des arbres, à quinze mètres du plancher des vaches ? A Balizac, au coeur du parc régional des Landes de Gascogne, « Accro d'aventures » a lancé depuis quatre ans une offre écologique qui se veut inoubliable : bivouaquer à la cime des arbres. Après une après-midi d'initiation à la grimpe, les hamacs accueillent les clients pour la nuit. Nichés dans les branchages, les cocons aux couleurs fluorescentes invitent les participants à retrouver leurs rêves d'enfants, le monde des cabanes... Mais la première nuit dans la forêt est une expérience déconcertante. Le bruit est partout. Se faire bercer par le vent, partager la nuit avec les chauves-souris n'est pas rassurant pour les citadins. Même si les bivouaqueurs de Balizac sont plutôt sensibles à l'écologie, ils dorment peu le premier soir. Et le réveil au chant des oiseaux ne permet malheureusement pas une grasse matinée. Conscients de la vie nocturne de la forêt, ces campeurs d'un nouveau genre trouvent le sommeil sans problème la deuxième nuit. Et n'hésitent pas à revenir pour partager l'expérience avec leurs amis. A 60 euros, la prestation se veut grand public. Manu Obry, créateur de ce concept touristique-écologique, tient à marquer l'originalité de son offre et prévient : « Accro d'aventures »

n'est pas un parc de loisirs. Ça n'a rien à voir avec les parcours d'acrobranches qui se multiplient un peu partout ». Il est d'ailleurs un peu sceptique sur ces installations. « Les concepteurs de ces attractions n'ont pas un regard de spécialistes sur la forêt. Les ancrages permanents qu'ils ont installés n'ont pas été pensés sur le long terme. Les passages répétés au pied des arbres doivent avoir un impact sur les racines, mais aucune étude n'a été réalisée sur le sujet. » Néanmoins, il ne rejette pas ces initiatives. Elles font réfléchir le grand public sur la pratique en pleine nature et c'est le message que Manu Obry souhaite faire passer aux gens qui passent à Balizac. Les séjours sont proposés à des individuels, à des groupes de huit personnes maximum. « On n'accepte pas plus de gens pour que la prestation reste de qualité. » Le credo de Manu Obry est loin de l'intégrisme écologique que l'on peut retrouver chez certains amoureux de la nature. Il tient juste à ce que le public soit attentif à ce qui l'entoure, fasse attention à n'avoir qu'un impact minimum sur la nature.

Accro d'aventures,  
05 56 25 34 61,  
[www.accro-aventure33.com](http://www.accro-aventure33.com)

## Low cost à Bordeaux : une nouvelle concurrence pour la SNCF

Vendredi 4 avril, premier vol Bordeaux-Lyon, assuré par la compagnie low cost britannique Easy Jet : environ 30 euros pour 1 h 10 de trajet.

Côté SNCF, il faut compter entre 6 et 9 heures de train, pour une somme oscillant entre 30 et 70 euros, selon la période et les réductions.

« On ne craint aucune concurrence avec les compagnies low-cost », explique Jeanne Nassiet, directrice de la communication de la

SNCF en Aquitaine. C'est une autre façon de voyager, on touche une clientèle différente. » Vérité ou auto-persuasion ? Si l'on s'attache au prix et au temps de voyage, le match tourne sans discussion en faveur du low cost. L'enjeu se situe donc bien dans le type de clientèle que l'on veut toucher. « On s'adresse plutôt aux étudiants et aux retraités qui trouvent le train plus pratique et pour qui la rapidité du trajet se révèle moins importante », poursuit Jeanne Nassiet.

Des propos que corrobore indirectement Estelle Boulard, chargée du développement des lignes à l'aéroport de Bordeaux : « On vise tout le monde mais on s'intéresse de plus en plus aux hommes d'affaire. Sur le Bordeaux-Lyon, la stratégie d'Easy Jet est certainement plus business que touristique ».

Depuis 2000, les compagnies low cost présentes à Bordeaux exploitent des lignes européennes,

plus destinées aux touristes et très éloignées du marché national de la SNCF. C'est déjà le cas d'Easy Jet sur Londres, Genève et Bristol ou de la compagnie italienne MyAir pour Milan, Bologne et Venise.

Reste que la nouvelle ligne nationale entre Bordeaux et Lyon constitue peut-être les prémices d'une concurrence plus nette avec le train. Quid d'un Bordeaux-Strasbourg ou bien d'un Bordeaux-Marseille ? Malgré les affirmations très « com' » de la SNCF, le pragmatisme des étudiants pourrait vite faire la part des choses entre le long plaisir cahoteux d'un Bordeaux-Lyon, en train corail, par le Massif central, et la rapidité confortable des airs.

Cette nouvelle concurrence stimulera peut-être la SNCF pour le développement des lignes à grande vitesse et d'une politique tarifaire plus adaptée aux clientèles ciblées, les étudiants et les retraités.

LAURE DAUTRICHE  
ET ANTHONY HERNANDEZ



D. R.

### Le marché des cosmétiques naturels explose. Plus que par conviction, c'est par stratégie que les grandes marques s'y mettent.

« Si on se lance dans le bio, c'est pour être les premiers sur le créneau », assure Marie-Jo Gonzales, vendeuse chez Sephora, dans la galerie commerciale du centre Mériadeck. Depuis la fin février, les enseignes du groupe réservent un espace aux produits de beauté verts. Pas de militantisme écolo là-dessous, mais bien la volonté de rester à la pointe de la nouveauté.

Bien en vue sur les étagères, Vegeticals, la gamme bio d'Estée Lauder. A côté, les boîtes argentées de Care, la création de Stella McCartney pour Yves Saint-Laurent. Les parfumeurs de luxe se mettent au vert. Les marques n'aiment pas beaucoup communiquer sur leurs chiffres, mais le nombre de pages accordées aux cosmétiques bio dans les magazines féminins ne laisse aucune place au doute : c'est une lame de fond, sur laquelle il fait bon surfer.

« C'était une demande des clientes », explique Marie-Jo. Au-delà de l'attrait de la nouveauté, ces produits répondent à une préoccupation croissante pour le respect de l'environnement et la santé. Désormais, les consommatrices se méfient de leur crème de jour. Nickel, paraben, aluminium, dérivés de pétrole... des composants agressifs pour la peau et aux conséquences encore mal connues sur l'organisme.



Photo Yann Saint-Sermin

## Le luxe s'entiche du bio

Les grandes marques ont longtemps snobé les ingrédients naturels, jugés trop instables et peu rentables. Le bio semblait réservé à une frange de militants post-soixante-huitards non rétifs aux odeurs brutes des huiles essentielles.

### TECHNOLOGIES DE POINTE

Le temps de l'artisanat est révolu. « Les connaissances scientifiques ont évolué, on travaille nos textures avec les dernières évolutions technologiques », indique Amanda Chevillat, chef de produit chez Melvita, marque pionnière de la cosmétique naturelle.

Comment ces précurseurs voient-ils l'arrivée sur leur marché des poids lourds de la

parfumerie industrielle ? « Certains agissent par opportunisme commercial. Ils n'ont pas forcément de démarche globale : les emballages ne sont pas en carton recyclé, les encres et les solvants sont polluants, sans parler du bilan environnemental de leurs sites de production. »

Malgré ces réserves, les écolos restent beaux joueurs. « Il y a de la place pour tout le monde. Plus il y aura de fabricants de crèmes bio, plus le choix sera vaste pour le consommateur. Ce phénomène nous rend plus crédibles, c'est la reconnaissance du travail que nous menons depuis vingt-cinq ans. »

CATHY COLIN ET GÉRALDINE HOUDAYER

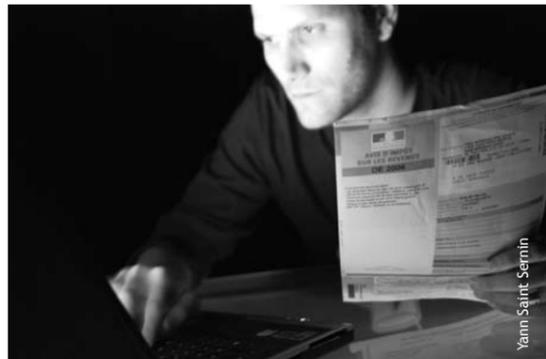


## Heures sup' : une adaptation à la carte

Depuis octobre, les salariés peuvent choisir de travailler plus pour gagner plus. Une aubaine pour employeurs et employés, tous deux exonérés de cotisations sociales. Pourtant, six mois plus tard, l'application de la loi est pour le moins inégale.

La loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat (loi Tépà) est entrée en vigueur à l'automne. Les heures supplémentaires sont désormais exonérées d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales. Récemment, la ministre de l'Économie, Christine Lagarde, annonçait que 65 % des entreprises françaises avaient adopté le dispositif, lequel toucherait près de 6,5 millions de salariés. Dans un récent rapport, l'Acoess (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) annonce que « le pourcentage d'entreprises ayant utilisé les exonérations Tépà est croissant avec la taille : 32 % pour les moins de 10 salariés, 81 % pour les plus de 2000. »

La Gironde se situe dans la moyenne nationale. A l'Urssaf, on explique que « cette mesure a mis du temps à se mettre en place, car le champ d'application n'était pas bien défini au départ. Globalement, les grosses entreprises n'ont pas rencontré d'obstacles. Elles font appel à des experts comptables. » Elles ont aussi les moyens d'acquiescer de nouveaux logiciels de paie. « En revanche, pour les PME, le système est beaucoup plus compliqué à mettre en œuvre. »



### 10 À 30 EUROS NETS PAR MOIS

Sur le terrain, c'est un peu à chacun selon ses besoins. « Nous avons recours aux heures supplémentaires en période de vendanges, confie Mme Marchal, comptable au château d'Agassac (32 salariés). Ces exonérations sont motivantes, surtout pour nos salariés. Ces mesures sont une bonne incitation. Même si le gain, à l'arrivée, est de l'ordre d'une vingtaine d'euros. » En général, les bénéficiaires vont effectivement de 10 à 30 euros par mois. Et pour l'employeur, l'intérêt est minime : 0,50 cents de déduction de charges par heure, pour un maximum de 130 heures supplémentaires. L'application de cette mesure est particulièrement hétérogène. Les salariés y voient une solution pour améliorer leur pouvoir d'achat. Quant aux employeurs, ils préfèrent donner trois ou quatre heures supplémentaires par semaine plutôt que d'embaucher. Mais les bémols sont de taille. D'une part, le patron n'a pas toujours de surplus d'activité. D'autre part, le salarié moyen préfère souvent garder un peu de temps libre. Enfin, il y a ceux qui aimeraient arrondir leurs fins de mois, voire joindre les deux bouts. Mais beaucoup rechignent à retourner à l'usine pour prolonger une semaine de 35 ou 39 heures. Surtout pour 20 ou 30 euros de bonus à l'arrivée.

CLAUDIA CARATORI  
ET LAURA HUYGHE

GÉRAUD BOSMAN-DELZONS  
ET CHRISTELLE JUTEAU

## Zones franches : effet d'aubaine ?

Elle s'étend sur 750 hectares, déborde sur quatre communes, concerne plus de 1500 entreprises et fait travailler quelque 8 000 salariés... A Bordeaux, la ZFU, ou zone franche urbaine, est un concentré de réussites. Sur le papier du moins.

« On est juste des parias ! », s'exclame Eliane Crochet, épouse d'un chauffagiste de Cenon. Son mari, qui travaille ici depuis 1987, n'a jamais eu droit aux exonérations fiscales. La délimitation de la ZFU s'arrête là, à quelques mètres de leur local. Du coup, ils ressentent une certaine frustration : « On aurait aimé qu'ils aident les petits artisans comme nous, mais aujourd'hui c'est trop tard, mon mari part à la retraite. Je pense sincèrement qu'avec la zone franche, on aurait pu agrandir l'entreprise. »

Car au départ, le concept de la zone franche a été lancé avec cet objectif : « faire venir des entreprises dans des zones à problèmes. » Pour améliorer leur contexte social, explique Emmanuel Cunchinabe, chargé de mission pour le développement économique à la mairie de Bordeaux. Et dans la région, ce sont la rive droite de Bordeaux, Cenon, Floirac et Lormont qui les concentrent, ces « problèmes » : fort taux de chômage et d'exclusion, faibles revenus des habitants, proportion importante de jeunes sortis du système scolaire sans diplôme. Ces quatre zones ont donc été choisies par l'Etat lors du lancement du Pacte de Relance pour la Ville, en 1997. Elles ont remporté le droit d'exonérer de taxes professionnelles, d'impôt sur les bénéfices et de cotisations sociales les entreprises qui viendraient s'installer ou se créer sur leurs terres. Bingo.

### ENCORE LOIN DE LA MIXITÉ SOCIALE

A Bordeaux, la zone franche de Braza - 90 hectares coïncide entre la Garonne et Lormont - a attiré 180 entreprises (50 % de créations et 50 % de transferts) depuis sa mise en place. Et 300 emplois ont été créés ces six dernières années, soit 2,5 fois plus qu'ailleurs à Bordeaux. Un vrai succès, selon les chiffres, qu'Emmanuel Cunchinabe relativise toutefois : « La zone franche n'est pas un sésame. C'est un effet d'aubaine pour pas mal de gens qui en profitent pour créer leur entreprise. Mais les exonérations ne don-

nent pas plus de chances qu'ailleurs, car si l'entreprise est sérieuse, c'est plus une aide à l'investissement qu'autre chose ». Car au bout de cinq ans, finies les exonérations totales. Les entreprises doivent anticiper le retour au « droit commun » avec des plafonnements dégressifs selon le nombre d'employés. Du coup, nombreuses sont celles qui s'en vont et délaissent la zone et ses habitants. L'objectif de « mixité sociale » voulu par l'Etat semble bien loin.

Mustafa Yildiz, 27 ans, connaît ce problème. Il a créé son propre emploi sur la zone de Cenon en janvier 2004. Le jeune homme est aujourd'hui à la tête d'une entreprise d'électricité au chiffre d'affaires de 1,5 millions d'euros. Il emploie quinze salariés dont 90 % proviennent des cités environnantes. Selon lui, « la ZFU a été mise en place pour des gens comme moi. Pour qu'on ait accès à l'emploi et qu'on sorte de la précarité ». Sauf que de nombreuses entreprises ne jouent pas le jeu. Il raconte : « Un concurrent s'est plaint un jour qu'il n'avait plus droit aux exonérations car il ne voulait pas employer un jeune d'ici. Je

lui ai demandé pourquoi, il m'a répondu : « Je n'ai pas confiance ». Une réponse qui a mis en colère le chef d'entreprise : « Je lui ai dit de rentrer chez lui ! A quoi ça sert qu'il vienne ici s'il n'emploie personne de la zone ? »

A ces problèmes, s'ajoutent les difficultés liées à l'habitat. Dans ces communes, le fort taux de logements sociaux est un véritable souci. Emmanuel Cunchinabe souligne : « La clause du "un tiers" fonctionne bien (un tiers des employés des entreprises exonérées doivent venir du quartier en difficulté, ndr) mais lorsqu'un jeune trouve du travail dans la zone franche, il n'a qu'une envie, partir habiter ailleurs. C'est donc un autre gars en difficulté sociale qui va venir le remplacer dans son HLM ». Seul un travail de fond sur le parc de logement permettrait de sortir de ce cercle vicieux. Il continue : « La zone franche est plus un moteur de sortie de la précarité qu'un facteur d'amélioration de la vie sociale ». Et de conclure : « la ZFU ne pourra jamais résoudre tous les problèmes... »

ANTOINE DELPIERRE  
ET CAROLE FILIU



Mustafa Yildiz (à gauche) emploie aujourd'hui une quinzaine de salariés. Photo Y. S. S.



## Marketing viral

**L**eclerc envisage de commercialiser les médicaments qui ne nécessitent pas de prescription médicale dans ses grandes surfaces. Evidemment, les pharmacies font barrage. Peu importe, Leclerc est un habitué des effets d'annonce, c'est même la part essentielle de la fabrication de son image.

Michel-Edouard Leclerc, Mel pour les intimes, est un type épatant : il sourit, même quand on le contredit. Sa plus grande réussite, c'est d'avoir fait de l'achat d'une tranche de lard un acte militant. Nul n'est censé l'ignorer, Leclerc est le héraut de la grande distribution à petits prix. C'est comme ça « depuis la petite épicerie bretonne ouverte par mon père en 1945 », raconte-t-il. Depuis que l'enseigne a recyclé les affiches dessinées pendant Mai 68 plus précisément. Une campagne de pub qui a valu à Australie, l'agence qui l'a conçue, le respect de ses confrères. Imaginez : là où d'autres promeuvent des cotons-tiges à moitié prix, Australie réussit une performance post-moderne. Ces publicités « militantes » inscrivent la mythologie soixante-huitarde dans l'intemporalité de la consommation.

### Ce que provoque la provocation

Le combat que mène inlassablement Leclerc, c'est celui qu'il dirige contre la loi Galland. Entré en application en 1996, le texte est une véritable barricade législative qui interdit à l'enseigne de pouvoir, enfin, baisser ses prix à son gré. Leclerc rappelle rarement que cette législation vise à protéger les petits commerces et les fournisseurs en leur permettant de fixer des tarifs plancher, ce qui empêche la revente à perte. Dans cette logique de liberté des prix, Leclerc ne manque pas de terrains d'affrontement. Il s'en prend aujourd'hui à un nouveau marché, celui des médicaments non remboursés et à ordonnancement facultatif. Si on l'y autorise, l'enseigne offre de baisser les prix du secteur de 25 %. Une annonce répétée à l'envi sur M6 et TF1, dans un spot aujourd'hui dénoncé par la BVP, l'organe d'auto-régulation publicitaire. Rien n'indique au demeurant que le gouvernement laissera Leclerc concrétiser son projet. Mais l'important, dans la stratégie marketing du groupe, c'est que la provocation marque les esprits et conforte l'image du « libérateur des prix ». « Dans le monde réellement inversé, écrivait Guy Debord en 1967, la vérité est un moment du faux. » Sur les immenses affiches Leclerc sont imprimés des slogans assortis de promotions à des prix imbattables... souvent introuvables en rayon.

BENJAMIN HUGUET

## Escale du livre : à qui ça profite ?

**Financé par une initiative locale** de 600 000 euros, le salon du livre de Bordeaux ne prétend pas être une action rentable. Alimenté aux deux tiers par la CUB et la mairie et pour 20 % par la région, le budget restant a été bouclé par l'Etat et les investissements privés. L'Escale du livre a dépensé en moyenne 1 700 euros pour assurer la communication de chacun des 350 écrivains invités. Une enveloppe qui prend en charge les frais des auteurs sans les rémunérer, mais ceux-ci touchent le bénéfice de leurs ventes. Les tarifs pratiqués pour la location du stand, de 40 à 110 euros le m<sup>2</sup>, sont plutôt raisonnables comparés à ce qui se fait lors d'événements privés. Il en coûterait, par exemple, 300 euros du m<sup>2</sup> pour un salon Porte de Versailles à Paris. Ce prix de location bon marché permet aux collectivités locales de récupérer les deux tiers de la mise initiale et d'accuser une perte globale d'environ 200 000 euros. L'Escale du livre, qui n'existerait pas sans l'apport de ces fonds publics, paraît donc agir dans une logique de promotion de la culture, comme un investissement à long terme.



## Bordeaux veut ses Vélib'

**Ça y est : le concept est passé** au Conseil municipal et Alain Juppé s'est montré très intéressé par ce projet : « on va pouvoir compléter notre système de prêt gratuit de 4 000 vélos par un système vélib' ou équivalent. » Le dossier a été confié dans un premier temps à Clear Channel et Decaux qui n'ont plus qu'à lancer les enchères. Dès la fin de l'année, le système devrait être opérationnel. Mais il reste encore à savoir lequel, car les Bordelais hésitent entre deux systèmes : ceux de Paris et Lyon, financés par la publicité, et celui de Marseille, payé par la ville. Alain Juppé aimerait que la ville touche un bénéfice, d'une manière ou d'une autre. S'il est bien conscient qu'il s'agit d'un « système très coûteux », il affirme également qu'il souhaite le maximum de transparence quant au financement de cette ambition.

MÉLANIE FAVREAU

# De l'autre côté du mur

**Alain et Monika Dupuy** reviennent sur leurs cinq jours passés à Ramallah, capitale du territoire palestinien. Mandatés par la mairie de Bordeaux pour une mission de formation sur la gestion des déchets et des eaux usées, le couple d'hydrogéologues bordelais a d'abord flâné dans cet îlot sécurisé. Pour finalement se heurter à la réalité du conflit. 28 février, jour de leur retour : premiers raids israéliens sur Gaza.

PROPOS RECUEILLIS PAR JESSICA THOMAS ET MÉLANIE FAVREAU  
ILLUSTRATION DE SIMON PÉQUIN

**Pour quelles raisons Janet Mikhail, maire de Ramallah, a-t-elle fait appel à la ville de Bordeaux ?**

**Monika** : Deux problèmes se posent là-bas : l'ancienne décharge dont l'expansion est dangereuse pour la population, et la station d'épuration qui se fait vieille. L'urbanisation croissante gagne la zone de la décharge, ce qui cause des nuisances pour les habitants. Par-dessus le marché, les Palestiniens ne connaissent pas le tri sélectif. Alors, les poubelles envahissent les rues. Les ingénieurs locaux doivent gérer au jour le jour des situations de crise. Ils ont donc fait appel à des compétences extérieures pour mener à terme leur projet d'amélioration de la gestion des déchets. Ils sont très ouverts. Par exemple sur l'organisation d'une journée de travail. D'habitude, ils font des journées continues de 8 h à 16 h. Mais ils se sont adaptés à nous. C'est un petit signe auquel nous avons été sensibles. Du coup, on terminait la journée à 18 h avec juste une pause à midi.

**Et dans la vie quotidienne, vous êtes-vous toujours intégrés aussi facilement ?**

**Alain** : L'accueil humain était très chaleureux. Les Palestiniens qu'on a côtoyés sont très ouverts vis-à-vis des Français. D'ailleurs, Ramallah ressemble à Bordeaux. Les bâtiments sont doublés de pierres apparentes. Ça a un certain cachet. Ce n'est pas une ville riche, mais elle a un mode de

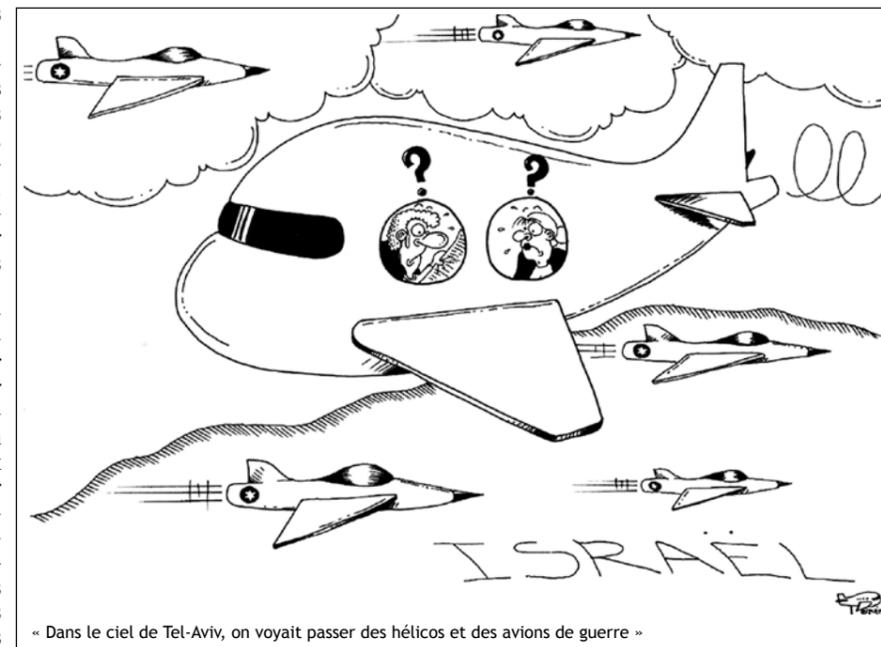
vie très européen. On a été agréablement surpris. Les femmes portent des jeans et fument le narguilé en terrasse. Cette culture européenne se ressent d'ailleurs aussi dans la musique et le théâtre. En quatre jours, on n'a pas eu le temps de visiter le reste de la Palestine, on est resté là, à une heure de Tel-Aviv.

**Comment avez-vous vécu cette frontière ?**

**Alain** : On est arrivé à Tel-Aviv et on a rejoint Ramallah en taxi. Dans ce sens-là, on a subi très peu de contrôles. Mais sur le chemin du retour, on a été désemparé. On est habitué, en Europe, à vivre dans un environnement où les frontières sont à peu près absentes. Là, il y avait la queue, une immense pression au check-point. On a ressenti physiquement la présence de cette frontière. Israël se protège énormément. A l'aéroport, pour repartir, c'était le contrôle intégral. On a dû faire l'historique de notre séjour, dans tous les détails. Et ils ont été perturbés par un des souvenirs que nous avions emportés avec nous : du sable palestinien. Mais on est géologue, et dans notre milieu, c'est un petit rituel. Il a fallu leur faire comprendre. Du coup, on a mis deux heures et demie pour accéder à notre avion. On était sous tension. D'autant plus que, dans le ciel de Tel-Aviv, on voyait passer des hélicoptères et des avions de guerre. On ne comprenait pas. C'est en arrivant à Berlin qu'on a allumé la radio. Israël lançait ce soir-là ses premiers raids sur la bande de Gaza.

**Est-ce que votre vision du conflit a été transformée par ce voyage ?**

**Monika** : Oui, parce que la situation sur place est inimaginable, vue d'ici. Les autres ne comprennent pas quand on raconte. Aujourd'hui, on interprète les informations qui nous viennent de là-bas différemment. On a un tout autre éclairage sur les événements. Il faut vraiment le vivre. Et puis, on est des gens de terrain, alors ça fait partie du jeu.



« Dans le ciel de Tel-Aviv, on voyait passer des hélicoptères et des avions de guerre »

**Tel-Aviv – Ramallah : des points communs entre les deux ?**

**Monika** : Tel-Aviv, c'est beaucoup de grands hôtels, mais il n'y a pas vraiment de style. C'est une ville très occidentale aussi. En revanche, le climat est complètement différent. Ramallah est nichée dans les montagnes, et Tel-Aviv est au bord de la Méditerranée. Mais ce qui nous a le plus choqués, c'est le passage du mur : l'ambiance change. On sent la pression, c'est stressant. Comme si cette frontière était à sens unique : le mur est presque invisible du côté israélien, mais dans l'autre sens, il est omniprésent.

« Ramallah ressemble à Bordeaux. »



« Une fille n'a pas la même capacité à **encaisser un coup** »



« Himed est un entraîneur **à l'écoute**, j'ai pu apprendre rapidement »

# Une fille sur le ring



« Notre coach est un **passionné**, s'il y a un match à la télé à 5 heures du matin, il se lève pour regarder ! »



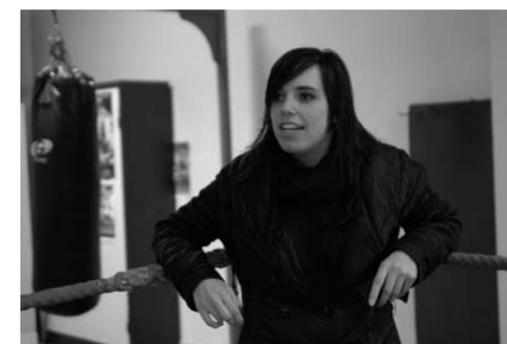
« On n'est pas là pour **se faire mal**, la boxe pour nous c'est d'abord un loisir »

« Je suis une grande **nerveuse**, la boxe me permet de me **déjouler** »



Pour se vider la tête, Sandy a choisi la boxe. Pas pour le plaisir de donner des coups. Pour se dépenser. Sandy a 23 ans. Elle est étudiante en philosophie. Deux soirs par semaine, elle participe au cours de la Flèche de Bordeaux, dans le quartier Saint-Michel. Himed, l'entraîneur, est là pour l'encourager. Et pour la pousser aussi : on vient boxer pour s'amuser, mais aussi pour progresser.

LAURA HUYGHE  
ET FLORENT PECCHIO



« A la fin du cours, je me sens **vivante** »

« Sur le ring, **je reste une fille**, je ne me sens pas masculine »

# RADIO NUMERIQUE, LA REVOLUTION DU TUNER

La radio numérique sera disponible en France début 2009 dans une vingtaine de grandes villes. Bordeaux participera à cette révolution du tuner.

Avec le numérique, finis les grésillements et les changements de fréquences. Finis les trajets interminables en voiture à chercher sa radio préférée. C'est une véritable révolution qui s'annonce. Car avec près de 6 000 fréquences déjà attribuées, la bande FM est saturée. Pourtant, les grandes stations nationales ne couvrent que 75 % du territoire. Pour changer la donne, il fallait basculer en numérique. Dès l'an prochain, les radios nationales élargiront leur zone de diffusion dans 19 grandes villes et proposeront de nouveaux services. Europe 1 devrait, par exemple, déposer un dossier auprès du CSA pour sa nouvelle radio francilienne, Europe 1 Sport.

Chaque station de radio sera désormais accessible par son nom, via un signal unique sur l'ensemble du territoire. En voiture, la station choisie sera reçue pendant tout le trajet, avec une qualité d'écoute proche de celle d'un CD. Autre nouveauté : le time shifting audio. Cette technique permet de mettre une émission en direct sur pause. Elle est alors enregistrée sur un disque dur et peut être réécoutée à tout moment.

## VU À LA RADIO

Grâce à la technique de diffusion en numérique, l'auditeur deviendrait presque téléspectateur. La T-DMB (Terrestrial Digital Multimedia Broadcasting) permet de diffuser, en plus du son, des images et du texte sur un petit écran LCD. En regardant son poste de radio, on pourra jeter un œil aux derniers titres de l'actualité. Ou carrément lire les paroles d'un titre diffusé. A quand Radio Karaoké pour chanter sur la route des vacances ?

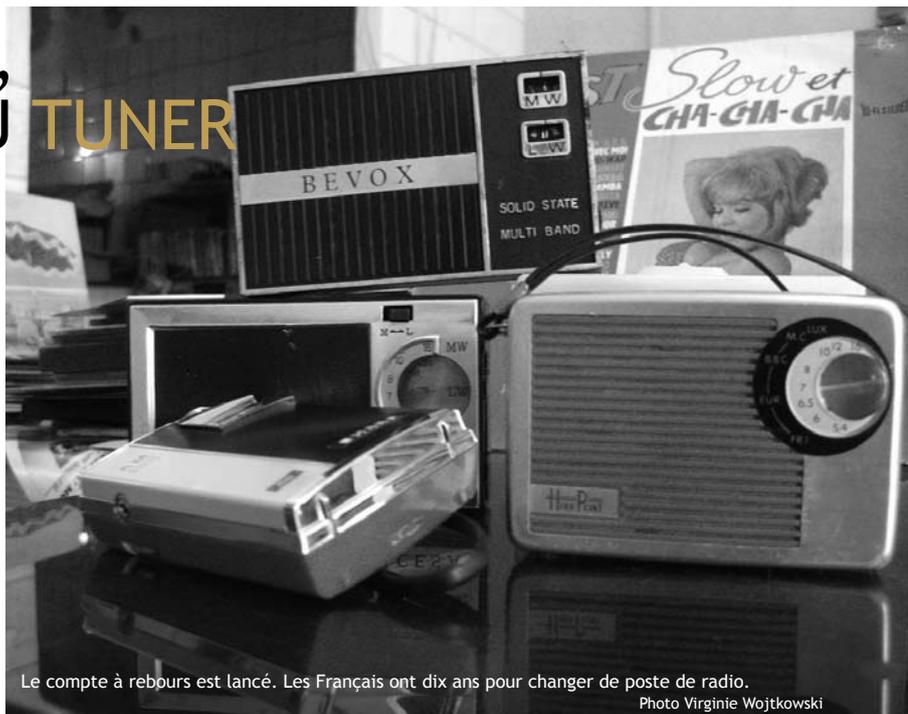
Naturellement, la pub devrait trouver sa place sur ce petit écran.

Les retombées des services payants ouvrent déjà l'appétit des grands groupes. Sans compter les opérateurs téléphoniques qui souhaitent profiter de l'ouverture de nouvelles fréquences pour la télévision mobile. Mais qu'on ne s'y trompe pas : la radio numérique ne sera pas de la télé, à moins que les réseaux commerciaux en décident autrement.

JONATHAN LANDAIS

## DU RIFI AU RAYON HI-FI

Vieux transistor, radio-réveil, auto-radio ou chaîne hi-fi... vos appareils actuels ne permettent pas de capter la radio numérique. Dans les magasins spécialisés, ce sera donc la ruée sur les adaptateurs. Avec six transistors en moyenne par foyer, le marché des radios numériques s'annonce porteur chez les industriels. Pour l'achat d'un appareil estampillé T-DMB, la norme officielle de la radio numérique, il faudra quand même déboursier autour de 100 euros. L'Etat pourrait fixer la date d'arrêt de l'analogique d'ici dix ans, selon le rythme d'équipement des Français. En attendant, les radios assureront une double diffusion analogique/numérique. Comme quoi la FM a encore de beaux jours devant elle.



Le compte à rebours est lancé. Les Français ont dix ans pour changer de poste de radio.

Photo Virginie Wojtkowski

## Questions à... Jean-François Kahn



Amélie Baron

Vieux renard des médias, postillonneur iconoclaste, Jean-François Kahn, le fondateur du journal *Marianne*, revient sur la crise de la presse.

**Le Monde vient d'annoncer un plan de licenciement. En tant qu'ancien patron de presse, comment réagissez-vous ?**

C'était prévisible. Les déficits sont tels qu'à un moment, il faut réduire la voilure. C'est surtout la conséquence d'une gestion antérieure. J'arrive pas à comprendre comment

on a pu laisser Minc et Colombani en poste aussi longtemps, avec leur politique effrénée d'achat de nouveaux titres. Ce qui est encore plus fou, c'est que ce ne sont même pas les actionnaires qui les ont fait partir, ce sont les journalistes. Et quand ils l'ont fait, on les a critiqués. Ils se sont pourtant montrés responsables dans cette affaire. Mais attention, c'est quasiment toute la presse qui se casse la gueule, les plans de licenciement ne serviront à rien si on ne se pose pas les vraies questions.

**Que faut-il changer, selon vous ?**

Il faut tout changer. Nos rapports aux régies publicitaires, notre façon d'écrire, et l'organisation interne des journaux qui est complètement féodale. On est dans un système où un type peut rester vingt ans à la même rubrique, au même endroit, à écrire les mêmes choses...

Et puis, je crois que la presse quotidienne doit d'abord imposer sa nécessité comme diffuseur d'infos. *Libé* et *Le Monde* ont trop cherché à faire du magazine et à force, il n'y a plus d'infos. Le numéro spécial de *Libé*, réalisé par les étudiants de Nanterre, ça intéresse qui ? Moi, le matin, je veux des infos. L'avis des étudiants de Nanterre, j'en ai rien à foutre !

PROPOS RECUEILLIS PAR YANN SAINT SERIN

>>> LE RESTE DE L'INTERVIEW SUR [WWW.IMPRIMATUR.FR](http://WWW.IMPRIMATUR.FR)